

Message de Carême

Février mars 2026

Plonger dans la Bible

Le Carême s'ouvre le mercredi des Cendres 18 février 2026. Voici mon message : ouvrez la Bible et plongez ! Car le but du Carême c'est Pâques. La finalité du Carême, c'est d'accompagner les catéchumènes vers leur plongée baptismale.

Plongez dans la Bible. Ouvrez le Livre de l'Exode. Le livre de l'Exode comporte 40 chapitres, il suffit d'en lire un par jour durant quarante jours. En racontant l'épopée de Moïse - ainsi que les quarante années d'Exode vers la terre promise - ce livre préfigure le salut en Jésus-Christ. Parmi de nombreux épisodes du Livre de l'Exode, retenons cinq événements qui, lointainement, annoncent Jésus-Christ ; cinq événements qui préfigurent son salut.

Le Nom ineffable

Le chapitre 3 du Livre de l'Exode raconte l'étonnant dialogue de Moïse avec le Seigneur, lors de la scène du Buisson Ardent. Dieu confie une mission à Moïse : faire sortir son peuple de l'esclavage infligé par le Pharaon d'Egypte. Il veut faire de Moïse son porte-parole et son maître d'ouvrage. Dans ce contexte, Moïse a besoin de connaître l'identité de Celui qui l'envoie, il lui demande son nom. Il reçoit la révélation du Nom ineffable : « **Je suis qui je suis** » (Ex 3, 14). Devant un Nom aussi mystérieux, Moïse est quelque peu déconcerté. Cependant, parce que dans la Bible le nom est porteur de la personnalité de son propriétaire, Moïse se trouve investi de la force de Dieu, par le fait même qu'il en connaît le Nom ineffable.

Si Moïse fut le bienheureux dépositaire du Nom de Dieu, 1200 ans plus tard, Jésus de Nazareth va assumer ce même Nom et le reprendre à son compte lors de sa discussion avec un groupe de pharisiens dont il contestait la fidélité à leur commun ancêtre Abraham. Jésus ose une affirmation inouïe : « **Amen, amen, je vous le dis : avant qu'Abraham fût, moi, JE SUIS** » (Jn 8, 58). Les juifs comprennent trop bien ce que contient cette affirmation. Ils ne supportent pas qu'un homme sur la terre revendique à son compte le Nom ineffable du Dieu de Moïse.

La préfiguration de la Pâque

La veille de leur départ de l'Egypte, Dieu institua un repas rituel que les Hébreux prendraient en famille, prêts à partir, sandales aux pieds, ceinture aux reins, bâton à la main. Moïse avait détaillé les aliments, en particulier l'agneau rôti. Ce repas très symbolique, consommé juste avant le départ, non seulement attirerait sur les familles la bénédiction de Dieu pour leur marche, mais de plus il était destiné à être reproduit par la suite, afin de réactiver pour les Hébreux la libération qui devait s'opérer dans la traversée de la mer Rouge ; d'où le nom de *mémorial* qui définissait ce repas rituel. C'est pourquoi Dieu fit à Moïse cette promesse : « **Ce jour-là sera pour vous un mémorial. Vous en ferez pour le Seigneur une fête de pèlerinage. C'est un décret perpétuel : d'âge en âge vous la fêterez** ». (Ex 12, 14). Aussi les familles des Hébreux, puis des Juifs, ont-ils perpétré ce repas chaque année pour célébrer la Pâque.

Le Jeudi Saint, nous verrons Jésus accomplir le repas de la Pâque. C'est aussi la veille de la libération opérée par sa mort sur la croix et sa résurrection. Aussi, après avoir béni le pain et le vin, il utilisera le même terme pour qualifier le repas de la nouvelle Alliance qu'il est en train d'instituer : « **Vous ferez cela comme mon mémorial** » (Lc 22, 19), appelant ainsi ses apôtres à renouveler ce rite afin de rendre présent la rédemption qu'il obtiendrait les jours suivant dans sa passion et sa résurrection.

Ainsi le repas institué par Moïse la veille de la Sortie d'Égypte est-il une préfiguration du repas que Jésus allait instituer la veille de la Rédemption.

Passer par la mer

La traversée de la mer Rouge par les Hébreux fuyant le Pharaon d'Égypte, constitue l'évènement fondateur de la naissance d'un peuple nouveau, le peuple de Dieu. « **Moïse étendit le bras sur la mer. Le Seigneur chassa la mer toute la nuit par un fort vent d'est ; il mit la mer à sec, et les eaux se fendirent. Les fils d'Israël entrèrent au milieu de la mer à pied sec, les eaux formant une muraille à leur droite et à leur gauche. Les Égyptiens les poursuivirent ; tous les chevaux de Pharaon, ses chars et ses guerriers entrèrent derrière eux jusqu'au milieu de la mer.** » (Ex 14, 21-23). Les Hébreux ont donc plongé. Le risque était double : d'une part la mer pouvait se refermer sur eux et les noyer, d'autre part les Égyptiens mieux armés pouvaient les tracter. Mais non : après une nuit de traversée, au lendemain ils se retrouvent sains et saufs sur l'autre rive. Plus tard ils comprirent l'évènement et la leçon qui leur était donnée : pour quitter la servitude, il faudra prendre un risque avec Dieu, il faut plonger dans la foi et accepter de passer par l'eau. Il faut plonger pour vivre !

Le passage par la mer Rouge était une préfiguration. C'est St Paul qui en comprend la portée lorsqu'il découvre la mort et la résurrection de Jésus. Car Jésus est passé par la mort pour entrer dans la vie. Avec audace Paul affirme – et ce sera désormais le cœur de la foi chrétienne – que le vendredi Saint sur la Croix, Jésus a plongé dans la mort. Et de même que les Hébreux ont plongé dans la mer Rouge et sont sortis vivants, Jésus a plongé dans la mort et en est sorti vivant. Le passage par la mer Rouge préfigurait la mort rédemptrice du Christ. Il en tire la conséquence en ce qui nous concerne : « **Ne le savez-vous pas ? Nous tous qui par le baptême avons été unis au Christ Jésus, c'est à sa mort que nous avons été unis par le baptême. Si donc, par le baptême qui nous unit à sa mort, nous avons été mis au tombeau avec lui, c'est pour que nous menions une vie nouvelle, nous aussi, comme le Christ qui, par la toute-puissance du Père, est ressuscité d'entre les morts** » (Rm 6, 3-4).

Ce rocher était le Christ

Un autre épisode de l'Exode préfigure un évènement bouleversant au moment de la mort de Jésus. Le voici. Voilà longtemps que les Hébreux marchent dans le désert. Les voici dans une région rocheuse et desséchée, où la chaleur est insupportable. En cette situation désespérée, le peuple se tourne vers Moïse. Celui-ci se tourne vers Dieu et intercède en faveur des Hébreux. Pris de compassion, Dieu va faire jaillir l'eau du rocher. La description est déconcertante et pleine de force : « **Le Seigneur dit à Moïse : « Passe devant le peuple, emmène avec toi plusieurs des anciens d'Israël, prends en main le bâton avec lequel tu as frappé le Nil, et va ! Moi, je serai là, devant toi, sur le rocher du mont Horeb. Tu frapperas le rocher, il en sortira de l'eau, et le peuple boira ! » Et Moïse fit ainsi sous les yeux des anciens d'Israël** » (Ex 17, 5-6). Cette scène se déroule à Réphidim, au beau milieu de l'Exode. Avec son bâton, Moïse a donc frappé le rocher, il en est sorti de l'eau pour désaltérer les Hébreux assoiffés.

L'eau jaillie du rocher préfigure le coup de lance dans le côté du Christ au Calvaire, juste après son dernier souffle : « **Un des soldats avec sa lance lui perça le côté ; et aussitôt, il en sortit du sang et de l'eau** » (Jn 19, 22). L'eau jaillie du côté transpercé du Christ signifie le baptême qui engendre le croyant. En rédigeant cette phrase dans le quatrième évangile, Jean est parfaitement conscient qu'ici s'opère l'accomplissement des Écritures.

St Paul est pénétré de cet évènement (ce double évènement), au point d'affirmer en un saisissant raccourci au sujet des Hébreux : « **Tous, ils ont bu la même boisson spirituelle ; car ils buvaient à un rocher spirituel qui les suivait, et ce rocher, c'était le Christ** » (1, Co 10, 4). Ce rocher était le Christ !

Le don de la Loi

Nous arrivons aux chapitres 19 et 20 du Livre de l'Exode. Dans les chapitres précédents, les signes en provenance du Seigneur se sont succédé : traversée de la mer Rouge, don des cailles et de la manne, l'eau jaillie du rocher... Après avoir accompli des signes miraculeux pour venir en secours auprès des Hébreux en difficulté, vient une étape majeure de l'Exode : Dieu va donner à son peuple une charte de vie, le Décalogue (Exode chapitre 20). Ils sont désormais mûrs pour recevoir les commandements, la Loi de Moïse. C'est un moment de réciprocité entre Dieu et son peuple : il leur indique une ligne de conduite et leur garantit sa bénédiction dès lors qu'ils y adhéreront et les mettront en œuvre. C'est le moment de l'alliance. Les Hébreux n'y seront pas toujours fidèles, loin de là. Mais dans un premier temps, c'est avec affection et générosité qu'ils accueillent ces directives de vie. L'Écriture manifeste la tendresse de Dieu en cette heure : « **Vous avez vu comment je vous ai portés comme sur les ailes d'un aigle et vous ai amenés jusqu'à moi. Maintenant donc, si vous écoutez ma voix et gardez mon alliance, vous serez mon domaine particulier parmi tous les peuples, car toute la terre m'appartient ; mais vous, vous serez pour moi un royaume de prêtres, une nation sainte** » (Ex 19, 5-6). Puis l'Écriture décrit la réception de ces paroles par les fils d'Israël : « **Moïse revint et convoqua les anciens du peuple, il leur exposa tout ce que le Seigneur avait ordonné. Le peuple tout entier répondit, unanime : « Tout ce que le Seigneur a dit, nous le mettrons en pratique. »** » (Ex 19, 7-8).

On pourrait penser que la Loi de Moïse n'a plus d'actualité lorsque Jésus-Christ vient inaugurer la Nouvelle Alliance. Mais non, car si certains commandements devenaient caducs par la Rédemption en Christ, la Loi demeure un tuteur pour la croissance des disciples. Aussi Jésus affirme-t-il : « **Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir** » (Mt 5, 17).

Conclusion

Le mot grec 'baptismos' veut dire plongeon. Car si la libération des Hébreux s'est réalisée par le 'plongeon' dans mer Rouge, la libération en Christ s'obtient par le 'plongeon' dans sa Pâque, que nous nommons le baptême. A l'approche de la fête de Pâques, nous sommes appelés à plonger dans la foi. Lire l'intégralité du Livre de l'Exode sera une excellente démarche pour amorcer la conversion et en recevoir les fruits de grâce. Heureux Carême au souffle de l'Esprit Saint !

+ Renauld de Dinechin
Evêque de Luçon